

NOM Prénom :

Date de dépôt :

Lieu de dépôt :

DOSSIER DE CANDIDATURE

BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE 2021

JEUNESSE 16-25 ans

Date limite de dépôt : Vendredi 19 novembre 2021

Informations : 02 38 52 40 43 ou jeunesse@ville-saintjeandebroye.fr

FICHE CANDIDATURE BOURSE PERMIS JEUNE (16-25 ans)

RENSEIGNEMENTS sur le demandeur de bourse

NOM : Prénom :

NOM marital : Sexe : féminin masculin

Adresse:

Code postal : Ville :

J'habite à Saint-Jean de Braye depuis :

☎ fixe : ☎ portable :

@ adresse de messagerie :

Date et lieu de naissance : à

Age :

Situation familiale : Célibataire Marié(e) Autre :

Enfants à charge :

Situation sociale : Autonome En foyer Chez les parents

Autres :

Situation scolaire ou professionnelle :

Lycéen Étudiant Niveau d'études :

Établissement et classe fréquentés :

Salarié depuis : Type d'emploi :

Demandeur d'emploi depuis le :

Apprentissage :

Formation professionnelle

Autre :

Inscription Auto-école :

Êtes-vous déjà inscrit pour le code dans une auto-école abraysienne ? Oui Non

Si oui, laquelle :

Avez-vous eu le code ? Oui Non

Si oui : Date d'obtention :

Avez-vous commencé les heures de conduite ? Oui Non

Si oui : Nombre d'heures :

Inscription mission locale Oui Non

Quotient Familial CAF:

MOTIVATIONS / PRESENTATION

Pourquoi souhaitez-vous passer le permis ?

Avez-vous une piste d'orientation professionnelle? Quel métier envisagez-vous?

Êtes-vous adhérent ou licencié au sein d'une association sportive, culturelle, de loisirs...?

Non Oui

Nom de l'association:

Souhaitez-vous faire la conduite accompagnée ? Oui Non

Quelle sera la personne qui vous accompagnera ?

CONTRIBUTION CITOYENNE

Vous êtes demandeur de la bourse, vous devez envisager une contribution pour réaliser une contrepartie au financement qui vous sera apporté.

La contribution citoyenne doit avoir un intérêt collectif pouvant être dans des domaines variés (social, culturel, sportif, technique, administratif,...) et structures diverses (municipales, associatives) à Saint-Jean de Braye.

Que savez-vous faire? Qu'aimeriez-vous faire ?

Avez-vous une idée du domaine dans lequel vous pourriez exercer votre activité?

Contact éventuel avec une personne ou une structure (service municipal, association)

DISPONIBILITES : Activités en continues ou discontinues

Semaine scolaire : JOURS :

HEURES :

Vacances :

Fait à

le :

Signature du demandeur :

Signature du responsable légal pour les mineurs :

Documents à joindre obligatoirement au dossier :

- Photocopie de la carte d'identité
- Attestation du quotient familial CAF
- Dernier avis d'imposition sur les revenus
- Dernière quittance de loyer ou certificat d'hébergement
- Contrat de travail ou certificat de scolarité/études/formation
- Curriculum Vitae
- Attestation d'inscription à l'auto-école et volume d'heures de conduite si vous y êtes déjà inscrits
- Règlement signé

Attention ! Les demandes devront parvenir aux différents lieux de retrait des dossiers de candidature au plus tard le 19 novembre 2021 :
Accueil Mairie, Espace Accueil Famille 45bis, Arche Abraysienne, CCAS, ASCA P.I.J. : Espace jeunesse

Comment ça marche?

- Je candidate au dispositif en déposant mon dossier, avant la date limite de dépôt, sur un des lieux prévus ou par courrier à la Mairie.
- Une commission se réunit et définit le nombre de bénéficiaires selon l'enveloppe budgétaire allouée au dispositif. Elle peut prévoir des entretiens (date prévisionnelle : **mercredi 3 décembre 2021**)
- Un courrier de réponse est envoyé et/ou je suis contacté-e par les personnes référentes du dispositif.
- Si la réponse est positive, je dois obligatoirement venir signer la charte d'engagement (date prévisionnelle : **mercredi 1 décembre 2021**). Lors de ce rendez-vous, je peux rencontrer les auto-écoles ainsi que les personnes qui assureront le suivi de ma contribution citoyenne.
- Je m'engage auprès de l'une des auto-écoles partenaire du dispositif, avant le 31 janvier, si mon inscription n'était pas encore réalisée. Je paie une partie du forfait Code, la somme restante de 150€, attribuée par la ville, sera octroyée directement par la mairie à l'auto-école.
- Je réalise ma contribution citoyenne, entre décembre et l'été suivant, selon mes disponibilités et les modalités définies avec la personne qui en assure le suivi.
- Dès que mon code est obtenu, j'informe les référents du dispositif. La ville verse le reste du montant alloué à l'auto-école sur justificatif et contribution citoyenne réalisée.
- Je continue mon parcours de formation.
- En cas de difficulté, j'informe l'un des référents du dispositif, je peux aussi envoyer un mail à jeunesse@ville-saintjeandebroye.fr